

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 26 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six du mois de mars à quatorze heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents :

- Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Christophe TESTAS, Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT, Alain GLADE, Jean-Luc CANTALOUBE, Michel FRANQUES, Lucien BIAU, François BONO (suppléant de Mme Michèle VINCENT), Jean-François CLAMOUR (suppléant de Pierre CALMELS).

Mmes Eva GERAUD, Nadia OULD AMER, Géraldine ROUANET-ASTRUC (suppléante de M. Jean-Luc ALIBERT), Marie MILESİ.

- Membre de droit :

M. Laurent BUCHAILLAT, préfet du Tarn.

Mme Corinne QUEBRE, directrice de cabinet du préfet du Tarn.

- Membres à voix consultative :

COL Jimmy GAUBERT, directeur départemental.

MED-LCL Marie-José JEGOU, ainsi que CDT Jean-Jacques DARGET, CDT Jacques SALVADOR, ADJ Nicolas SERRES (suppléant de l'ADJ Damien GAREL), M. Christophe MOREL, membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.

LTN Vincent COLOM, référent sûreté sécurité.

Mme Laëtitia CAPARROS, référente mixité et lutte contre les discriminations.

Participent à la séance :

M. Benoit CUBAYNES, payeur départemental.

LCL Philippe CNOCQUART, sous-directeur pilotage et stratégie.

LCL Eric VINCENT, sous-directeur ressources.

LCL Sylvain ESLAN, sous-directeur opérations.

M. Matthieu MASSOL, chef du service finances et commande publique.

Absents excusés :

M. Serge SERIEYS, Gérard PORTES.

Mmes Sylvie BIBAL-DIOGO, Florence BELOU.

CDT Jean-Paul ESCANDE, président de l'union départementale.

LTN Yannick FERRIE.

Secrétaire : Colonel Jimmy GAUBERT.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 14 / pouvoirs : 0/ votants : 14.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 10 / présents : 8.

Date de la convocation : 14 mars 2025.

RAPPORT N°016/CA-03/2025

OBJET : Approbation du budget primitif 2025

Conformément au projet de budget primitif 2025 adressé aux membres du CASDIS et présenté en séance,

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité,

➤ d'approuver :

- le budget primitif 2025 en équilibre sur la section d'investissement et de fonctionnement :
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - avec vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- l'état des provisions constituées ;
- l'état des subventions à verser en 2025 ;
- l'état des autorisations de programme et crédits de paiement ;
- l'état du personnel au 01/01/2025 ;

➤ d'autoriser le président à procéder à des virements de crédits entre chapitres, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section et signer tout document s'y rapportant.

Document signé électroniquement par
le président du conseil d'administration,

Michel BENOIT

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.

Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SDIS DU TARN : SDIS81 (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28810001900018

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DU TARN

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	39
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	40
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	42
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	45
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	50

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	52
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	53
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	60
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	62
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	63

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	67
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	70
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	72
B3.1 - Etat des provisions constituées	73
B3.2 - Etalement des provisions	74
B4 - Etat des charges transférées	75
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	76
B6 - Prêts	77
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	78
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	79
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	80
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	81
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	82
B7.8 - Autres engagements donnés	83
B7.9 - Autres engagements reçus	84
B8 - Subventions versées	88
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	89
B11.2 - Liste des établissements publics créés	90
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	91
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	92
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	94
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	95

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	406 186

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	83.64
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	87.84
3 Dépenses d'équipement brut / population	44.96
4 Encours de dette / population (2) (3)	50.57
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	81,65%
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98,66%
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	51,18%
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	53,92%
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	4,78%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5% %
- Investissement : 7,5%%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	44 872 476,54	43 559 598,16	7 512 641,10	A1	6 199 762,72	
Investissement	9 496 728,40	7 389 605,81	(3) 1 885 198,50	A2	-221 924,09	
Fonctionnement	35 375 748,14	36 169 992,35	(4) 5 627 442,60	A3	6 421 686,81	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	269 654,60	III + IV	0,00	B1	-269 654,60
Investissement	I	246 614,30	III	0,00	B2	-246 614,30
Fonctionnement	II	23 040,30	IV	0,00	B3	-23 040,30

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	5 930 108,12
Investissement	A2 + B2	-468 538,39
Fonctionnement	A3 + B3	6 398 646,51

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 246 614,30
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	72 828,88
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	114 050,64
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	59 734,78
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 23 040,30
011	Charges à caractère général (4)	23 040,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	25 458 938,12	25 927 476,51
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	246 614,30	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 221 924,09	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		25 927 476,51	25 927 476,51
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	42 828 748,12	36 898 640,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	23 040,30	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 953 148,42
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		42 851 788,42	42 851 788,42
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		68 779 264,93	68 779 264,93

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

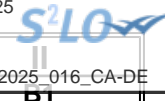
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



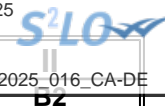
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP26/2023	Construction CSP Castres	202302	9 350 000,00
AP30/2024	INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES	202502	550 000,00
AP29/2024	NEXSIS 18-112	202505	1 800 000,00
AP27/2023	PACTE CAPACITAIRE FEUX DE FORET	202304	3 900 000,00
AP28/2024	PARC INFORMATIQUE	202411	510 000,00
AP24/2022	PLAN VEHICULES 2022-2026	112	12 245 000,00
AP31/2024	PROGRAMME IMMOBILIER 2025	202504	11 000 000,00
AP25/2023	RENOVATION BATIMENTAIRE 2023-2027	202301	500 000,00
TOTAL			39 855 000,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			39 855 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	285 120,36	72 828,88	231 056,00	231 056,00	303 884,88
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	5 204 288,94	114 050,64	2 477 221,00	2 477 221,00	2 591 271,64
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	8 531 857,93	59 734,78	15 305 661,12	15 305 661,12	15 365 395,90
Total des dépenses d'équipement		14 021 267,23	246 614,30	18 013 938,12	18 013 938,12	18 260 552,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 196 000,00	0,00	1 225 000,00	1 225 000,00	1 225 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 196 000,00	0,00	1 225 000,00	1 225 000,00	1 225 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		15 217 267,23	246 614,30	19 238 938,12	19 238 938,12	19 485 552,42

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 100 000,00		1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 500 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 600 000,00		6 220 000,00	6 220 000,00	6 220 000,00

TOTAL	18 817 267,23	246 614,30	25 458 938,12	25 458 938,12	25 705 552,42
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	221 924,09
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 927 476,51
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 687 702,27	0,00	3 292 340,00	3 292 340,00	3 292 340,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 700 000,00	0,00	7 200 000,00	7 200 000,00	7 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	420 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
Total des recettes d'équipement		5 807 702,27	0,00	10 702 340,00	10 702 340,00	10 702 340,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	700 000,00	0,00	864 000,00	864 000,00	864 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	468 538,39	468 538,39	468 538,39
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		730 000,00	0,00	1 347 538,39	1 347 538,39	1 347 538,39
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 537 702,27	0,00	12 049 878,39	12 049 878,39	12 049 878,39

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 952 166,46		4 678 718,12	4 678 718,12	4 678 718,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 942 200,00		4 198 880,00	4 198 880,00	4 198 880,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 500 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 394 366,46		13 877 598,12	13 877 598,12	13 877 598,12

TOTAL	16 932 068,73	0,00	25 927 476,51	25 927 476,51	25 927 476,51
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 927 476,51
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	7 657 598,12
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 339 210,00	23 040,30	5 250 000,00	5 250 000,00	5 273 040,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	26 725 000,00	0,00	27 740 000,00	27 740 000,00	27 740 000,00
014	Atténuations de produits	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	268 434,00	0,00	226 150,00	226 150,00	226 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		32 407 644,00	23 040,30	33 291 150,00	33 291 150,00	33 314 190,30
66	Charges financières	579 764,85	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		33 002 408,85	23 040,30	33 951 150,00	33 951 150,00	33 974 190,30

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 952 166,46		4 678 718,12	4 678 718,12	4 678 718,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 942 200,00		4 198 880,00	4 198 880,00	4 198 880,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 894 366,46		8 877 598,12	8 877 598,12	8 877 598,12

TOTAL	40 896 775,31	23 040,30	42 828 748,12	42 828 748,12	42 851 788,42
--------------	----------------------	------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	42 851 788,42
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	300 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	837 000,00	0,00	854 700,00	854 700,00	854 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	33 025 732,71	0,00	34 197 340,00	34 197 340,00	34 197 340,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
Total des recettes de gestion courante		34 169 332,71	0,00	35 478 640,00	35 478 640,00	35 478 640,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		34 169 332,71	0,00	35 678 640,00	35 678 640,00	35 678 640,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 100 000,00		1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 100 000,00		1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00

TOTAL	35 269 332,71	0,00	36 898 640,00	36 898 640,00	36 898 640,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					5 953 148,42
---	--	--	--	--	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					42 851 788,42
--	--	--	--	--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 657 598,12	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	120 000,00	120 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 225 000,00	0,00	1 225 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	13 834 550,00		13 834 550,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	303 884,88	0,00	303 884,88
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 364 671,64	0,00	2 364 671,64
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 757 445,90	5 000 000,00	6 757 445,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		1 100 000,00	1 100 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		19 485 552,42	6 220 000,00	25 705 552,42

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	221 924,09
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 927 476,51
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	5 273 040,30		5 273 040,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	27 740 000,00		27 740 000,00
014	Atténuations de produits	75 000,00		75 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	226 150,00	0,00	226 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	550 000,00	0,00	550 000,00
67	Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	100 000,00	4 198 880,00	4 298 880,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 678 718,12	4 678 718,12
Dépenses de fonctionnement – Total		33 974 190,30	8 877 598,12	42 851 788,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	42 851 788,42
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	864 000,00	0,00	864 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 292 340,00	0,00	3 292 340,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 215 000,00	0,00	7 215 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	210 000,00	5 000 000,00	5 210 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 198 880,00	4 198 880,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		4 678 718,12	4 678 718,12
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		11 581 340,00	13 877 598,12	25 458 938,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

468 538,39

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

25 927 476,51

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	420 000,00		420 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	854 700,00		854 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	34 197 340,00		34 197 340,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	6 600,00	0,00	6 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	200 000,00	0,00	200 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		35 678 640,00	1 220 000,00	36 898 640,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			5 953 148,42
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			42 851 788,42

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
TOTAL		18 817 267,23	246 614,30	39 855 000,00	25 458 938,12	25 458 938,12	13 834 550,00	11 624 388,12	25 705 552,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	285 120,36	72 828,88	0,00	231 056,00	231 056,00	0,00	231 056,00	303 884,88
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 998 973,94	114 050,64	0,00	2 250 621,00	2 250 621,00	0,00	2 250 621,00	2 364 671,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 252 689,46	59 734,78	0,00	1 697 711,12	1 697 711,12	0,00	1 697 711,12	1 757 445,90
	Total des opérations d'équipement (3)	8 484 483,47	0,00	39 855 000,00	13 834 550,00	13 834 550,00	13 834 550,00	0,00	13 834 550,00
Total des dépenses d'équipement		14 021 267,23	246 614,30	39 855 000,00	18 013 938,12	18 013 938,12	13 834 550,00	4 179 388,12	18 260 552,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 196 000,00	0,00		1 225 000,00	1 225 000,00		1 225 000,00	1 225 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 196 000,00	0,00	0,00	1 225 000,00	1 225 000,00	0,00	1 225 000,00	1 225 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		15 217 267,23	246 614,30	39 855 000,00	19 238 938,12	19 238 938,12	13 834 550,00	5 404 388,12	19 485 552,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 100 000,00			1 220 000,00	1 220 000,00		1 220 000,00	1 220 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 500 000,00			5 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00
Total des dépenses d'ordre		3 600 000,00			6 220 000,00	6 220 000,00		6 220 000,00	6 220 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

221 924,09

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le Pour
information
ID : 081-288100019-20250326-2025_016_CA-DE
TOTAL
(RAR N-1
Vote)

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	III = I + II
		I			II			
Total des dépenses d'investissement cumulées								25 927 476,51

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		16 932 068,73	0,00	25 458 938,12	25 458 938,12	25 458 938,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 687 702,27	0,00	3 292 340,00	3 292 340,00	3 292 340,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 700 000,00	0,00	7 200 000,00	7 200 000,00	7 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	420 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
Total des recettes d'équipement		5 807 702,27	0,00	10 702 340,00	10 702 340,00	10 702 340,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	700 000,00	0,00	864 000,00	864 000,00	864 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		730 000,00	0,00	879 000,00	879 000,00	879 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 537 702,27	0,00	11 581 340,00	11 581 340,00	11 581 340,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 952 166,46		4 678 718,12	4 678 718,12	4 678 718,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 942 200,00		4 198 880,00	4 198 880,00	4 198 880,00
041	Opérations patrimoniales (6)	2 500 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
Total des recettes d'ordre		10 394 366,46		13 877 598,12	13 877 598,12	13 877 598,12

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

468 538,39

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					25 927 476,51

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 817 267,23	246 614,30	39 855 000,00	25 458 938,12	25 458 938,12	13 834 550,00	11 624 388,12	25 705 552,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	285 120,36	72 828,88	0,00	231 056,00	231 056,00	0,00	231 056,00	303 884,88
2031	Frais d'études	26 640,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	250 480,36	72 828,88		221 056,00	221 056,00	0,00	221 056,00	293 884,88
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 998 973,94	114 050,64	0,00	2 250 621,00	2 250 621,00	0,00	2 250 621,00	2 364 671,64
21311	Bâtiments administratifs	7 528,95	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21315	Centres d'incendie et de secours	97 331,24	10 199,66		0,00	0,00	0,00	0,00	10 199,66
21351	Bâtiments publics	78 000,00	752,29		127 000,00	127 000,00	0,00	127 000,00	127 752,29
21535	Réseaux de transmission	50 518,15	15 176,18		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	45 176,18
21536	Réseaux d'alerte	654 891,60	881,28		412 140,00	412 140,00	0,00	412 140,00	413 021,28
21538	Autres réseaux	20 972,95	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21561	Matériel roulant	41 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 227 300,97	74 733,34		1 124 521,00	1 124 521,00	0,00	1 124 521,00	1 199 254,34
21578	Autre matériel technique	108 464,00	0,00		41 450,00	41 450,00	0,00	41 450,00	41 450,00
217315	Centres d'incendie et de secours	74 666,18	5 736,72		0,00	0,00	0,00	0,00	5 736,72
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
21828	Autres matériels de transport	279 720,14	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	353 743,73	3 337,11		86 510,00	86 510,00	0,00	86 510,00	89 847,11
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	19 007,96	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	985 828,07	3 234,06		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	55 234,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour informatique Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Publié le information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAB N-1 Vote)
									III = I + II
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 252 689,46	59 734,78	0,00	1 697 711,12	1 697 711,12	0,00	1 697 711,12	1 757 445,90
2313	Constructions	762 689,46	56 894,16		1 487 711,12	1 487 711,12	0,00	1 487 711,12	1 544 605,28
2315	Install., matériel et outill. technique	50 000,00	2 840,62		0,00	0,00	0,00	0,00	2 840,62
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	420 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	8 484 483,47	0,00	39 855 000,00	13 834 550,00	13 834 550,00	13 834 550,00	0,00	13 834 550,00
Total des dépenses d'équipement		14 021 267,23	246 614,30	39 855 000,00	18 013 938,12	18 013 938,12	13 834 550,00	4 179 388,12	18 260 552,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 196 000,00	0,00		1 225 000,00	1 225 000,00		1 225 000,00	1 225 000,00
1641	Emprunts en euros	1 181 000,00	0,00		1 210 000,00	1 210 000,00		1 210 000,00	1 210 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 196 000,00	0,00	0,00	1 225 000,00	1 225 000,00	0,00	1 225 000,00	1 225 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		15 217 267,23	246 614,30	39 855 000,00	19 238 938,12	19 238 938,12	13 834 550,00	5 404 388,12	19 485 552,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 100 000,00			1 220 000,00	1 220 000,00		1 220 000,00	1 220 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAB N-1 Vote) III = I + II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>			1 220 000,00	1 220 000,00		1 220 000,00	1 220 000,00
139148	<i>Subv. transf. Autres communes</i>			120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>			0,00	0,00		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>			1 100 000,00	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00
	<i>Charges transférées (7)</i>			0,00	0,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			5 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00
21532	<i>Réseaux d'assainissement</i>			0,00	0,00		0,00	0,00
21561	<i>Matériel roulant</i>			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	<i>Constructions</i>			5 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00
Total des dépenses d'ordre				6 220 000,00	6 220 000,00		6 220 000,00	6 220 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
110	2EME SDSI	AP22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
111	PLAN VEHICULES 2018-2021	AP23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112	PLAN VEHICULES 2022-2026	AP24	4 811 610,25	0,00	3 737 000,00	3 737 000,00	3 737 000,00	0,00
202301	RENOVATION BATIMENTAIRE 2023-2027	AP25	112 411,06	0,00	199 950,00	199 950,00	199 950,00	0,00
202302	Construction CSP CASTRES	AP26	2 516 831,68	0,00	6 797 600,00	6 797 600,00	6 797 600,00	0,00
202304	PACTE CAPACITAIRE FEUX DE FORET	AP27	0,00	0,00	2 485 000,00	2 485 000,00	2 485 000,00	0,00
202411	PARC INFORMATIQUE 7ANS	AP28	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00
202502	INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES 2024-2026	AP30	33 696,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00	0,00
202504	PROGRAMME IMMOBILIER 2025	AP31	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00
202505	NEXSIS 18-112	AP29	300 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
TOTAL			7 774 548,99	0,00	13 834 550,00	13 834 550,00	13 834 550,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : 2EME SDSI
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP22****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : PLAN VEHICULES 2018-2021
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP23

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 555 292,76	0,00	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 555 292,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
21828	Autres matériels de transport	1 555 292,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : PLAN VEHICULES 2022-2026
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP24

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		12 245 000,00	4 811 610,25	a	3 737 000,00	b 3 737 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 090 622,04	1 882 556,66	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	0,00	727 109,73	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	64 824,89	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	1 090 622,04	1 090 622,04	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	11 154 377,96	2 929 053,59	0,00	3 737 000,00	3 737 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	10 143 377,96	2 929 053,59	0,00	2 726 000,00	2 726 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 011 000,00	0,00	0,00	1 011 000,00	1 011 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-3 737 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202301

LIBELLE : RENOVATION BATIMENTAIRE 2023-2027

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP25

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		500 000,00	112 411,06	a 0,00	199 950,00	b 199 950,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	500 000,00	112 411,06	0,00	199 950,00	199 950,00
2313	Constructions	429 311,55	41 722,61	0,00	199 950,00	199 950,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	54 418,92	54 418,92	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	16 269,53	16 269,53	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-199 950,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202302

LIBELLE : Construction CSP CASTRES

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP26

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		9 350 000,00	2 516 831,68	a 0,00	6 797 600,00	b 6 797 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	202 168,32	0,00	0,00	166 600,00	166 600,00
21578	Autre matériel technique	46 600,00	0,00	0,00	46 600,00	46 600,00
21838	Autre matériel informatique	35 568,32	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 147 831,68	2 516 831,68	0,00	6 631 000,00	6 631 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	9 147 831,68	2 516 831,68	0,00	6 631 000,00	6 631 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 000 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-6 797 600,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202304****LIBELLE : PACTE CAPACITAIRE FEUX DE FORET****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP27****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		3 900 000,00	0,00	a	0,00	b	2 485 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 900 000,00	0,00	0,00	2 485 000,00	2 485 000,00	2 485 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 665 000,00	0,00	0,00	2 250 000,00	2 250 000,00	2 250 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	235 000,00	0,00	0,00	235 000,00	235 000,00	235 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		575 850,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	575 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	575 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-2 485 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202411
LIBELLE : PARC INFORMATIQUE 7ANS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP28

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		510 000,00	0,00	a	0,00	50 000,00	b	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	510 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00		50 000,00
21838	Autre matériel informatique	510 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00		50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-50 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202502
 LIBELLE : INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES 2024-2026
 AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP30

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		550 000,00	33 696,00	a 0,00	255 000,00	b 255 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	95 000,00	33 696,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	95 000,00	33 696,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	455 000,00	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	455 000,00	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-255 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202504

LIBELLE : PROGRAMME IMMOBILIER 2025

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP31

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		11 000 000,00	0,00	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	11 000 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
2313	Constructions	11 000 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-300 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202505****LIBELLE : NEXSIS 18-112****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP29****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 800 000,00	300 000,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 500 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21838	Autre matériel informatique	1 500 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-10 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



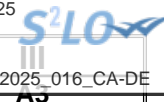
III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ELEMENT

AZ-3

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		16 932 068,73	0,00	25 458 938,12	25 458 938,12	25 458 938,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 687 702,27	0,00	3 292 340,00	3 292 340,00	3 292 340,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	714 757,27	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 972 945,00	0,00	1 282 340,00	1 282 340,00	1 282 340,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 700 000,00	0,00	7 200 000,00	7 200 000,00	7 200 000,00
1641	Emprunts en euros	2 700 000,00	0,00	7 200 000,00	7 200 000,00	7 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	420 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	420 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
Total des recettes d'équipement		5 807 702,27	0,00	10 702 340,00	10 702 340,00	10 702 340,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	700 000,00	0,00	864 000,00	864 000,00	864 000,00
10222	FCTVA	700 000,00	0,00	824 000,00	824 000,00	824 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		730 000,00	0,00	879 000,00	879 000,00	879 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 537 702,27	0,00	11 581 340,00	11 581 340,00	11 581 340,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 952 166,46		4 678 718,12	4 678 718,12	4 678 718,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 942 200,00		4 198 880,00	4 198 880,00	4 198 880,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Assemblée
			I		II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
						III = I + II	
21561	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00	
28031	Frais d'études	1 300,00		1 300,00	1 300,00	1 300,00	
28033	Frais d'insertion	1 800,00		1 800,00	1 800,00	1 800,00	
2805	Licences, logiciels, droits similaires	60 000,00		64 000,00	64 000,00	64 000,00	
28128	Autres aménagements de terrains	3 500,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00	
281311	Bâtiments administratifs	250 000,00		266 750,00	266 750,00	266 750,00	
281315	Centres d'incendie et de secours	730 000,00		778 700,00	778 700,00	778 700,00	
281318	Autres bâtiments publics	14 500,00		15 500,00	15 500,00	15 500,00	
281351	Bâtiments publics	3 700,00		3 700,00	3 700,00	3 700,00	
281535	Réseaux de transmission	135 000,00		144 000,00	144 000,00	144 000,00	
281536	Réseaux d'alerte	65 000,00		69 500,00	69 500,00	69 500,00	
281538	Autres réseaux	30 000,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00	
281561	Matériel roulant	1 112 400,00		1 181 100,00	1 181 100,00	1 181 100,00	
281568	Autre matériel, outillage incendie	870 000,00		928 290,00	928 290,00	928 290,00	
281578	Autre matériel technique	60 000,00		64 000,00	64 000,00	64 000,00	
2817315	Centres d'incendie et de secours	800,00		800,00	800,00	800,00	
281735	Installations générales (m. à dispo)	115 000,00		122 500,00	122 500,00	122 500,00	
281828	Autres matériels de transport	220 000,00		234 740,00	234 740,00	234 740,00	
281838	Autre matériel informatique	172 000,00		183 500,00	183 500,00	183 500,00	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	41 000,00		45 700,00	45 700,00	45 700,00	
28188	Autres immo. corporelles	54 000,00		57 500,00	57 500,00	57 500,00	
4818	Charges à étaler	2 200,00		0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	2 500 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	2 500 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	
Total des recettes d'ordre		10 394 366,46		13 877 598,12	13 877 598,12	13 877 598,12	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		40 896 775,31	23 040,30	0,00	42 828 748,12	42 828 748,12	0,00	42 828 748,12	42 851 788,42
011	Charges à caractère général (3)	5 339 210,00	23 040,30	0,00	5 250 000,00	5 250 000,00	0,00	5 250 000,00	5 273 040,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	26 725 000,00	0,00		27 740 000,00	27 740 000,00		27 740 000,00	27 740 000,00
014	Atténuations de produits	75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	268 434,00	0,00	0,00	226 150,00	226 150,00	0,00	226 150,00	226 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		32 407 644,00	23 040,30	0,00	33 291 150,00	33 291 150,00	0,00	33 291 150,00	33 314 190,30
66	Charges financières	579 764,85	0,00		550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		594 764,85	0,00	0,00	660 000,00	660 000,00		660 000,00	660 000,00
Total des dépenses réelles		33 002 408,85	23 040,30	0,00	33 951 150,00	33 951 150,00	0,00	33 951 150,00	33 974 190,30
023	Virement à la section d'investissement	3 952 166,46			4 678 718,12	4 678 718,12		4 678 718,12	4 678 718,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 942 200,00			4 198 880,00	4 198 880,00		4 198 880,00	4 198 880,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 894 366,46			8 877 598,12	8 877 598,12		8 877 598,12	8 877 598,12

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 42 851 788,42

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le



ID : 081-288100019-20250326-2025_016_CA-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		35 269 332,71	0,00	36 898 640,00	36 898 640,00	36 898 640,00
013	Atténuations de charges (2)	300 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	837 000,00	0,00	854 700,00	854 700,00	854 700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	33 025 732,71	0,00	34 197 340,00	34 197 340,00	34 197 340,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
Total des recettes de gestion des services		34 169 332,71	0,00	35 478 640,00	35 478 640,00	35 478 640,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes réelles		34 169 332,71	0,00	35 678 640,00	35 678 640,00	35 678 640,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 100 000,00		1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 100 000,00		1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

5 953 148,42

Total des recettes de fonctionnement cumulées

42 851 788,42

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		40 896 775,31	23 040,30	0,00	42 828 748,12	42 828 748,12	0,00	42 828 748,12	42 851 788,42
011	Charges à caractère général (4)	5 339 210,00	23 040,30	0,00	5 250 000,00	5 250 000,00	0,00	5 250 000,00	5 273 040,30
60611	Eau et assainissement	50 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60612	Energie - Electricité	920 000,00	0,00		745 000,00	745 000,00	0,00	745 000,00	745 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	2 100,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
60621	Combustibles	7 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60622	Carburants	780 000,00	0,00		719 000,00	719 000,00	0,00	719 000,00	719 000,00
60623	Alimentation	37 584,00	0,00		41 070,00	41 070,00	0,00	41 070,00	41 070,00
60628	Autres fournitures non stockées	83 000,00	0,00		83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00
60631	Fournitures d'entretien	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	381 900,00	0,00		379 904,00	379 904,00	0,00	379 904,00	379 904,00
60636	Habillement et vêtements de travail	75 200,00	0,00		77 500,00	77 500,00	0,00	77 500,00	77 500,00
6064	Fournitures administratives	32 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
60661	Médicaments	25 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
60662	Vaccins et sérums	5 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	80 200,00	0,00		100 300,00	100 300,00	0,00	100 300,00	100 300,00
6068	Autres matières et fournitures	9 900,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	166 640,00	0,00		145 775,00	145 775,00	0,00	145 775,00	145 775,00
6132	Locations immobilières	9 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61351	Matériel roulant	7 750,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
61358	Autres	36 550,00	0,00		36 600,00	36 600,00	0,00	36 600,00	36 600,00
61521	Entretien terrains	19 500,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	200 000,00	0,00		206 700,00	206 700,00	0,00	206 700,00	206 700,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
61551	Entretien matériel roulant	220 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	111 000,00	0,00		110 900,00	110 900,00	0,00	110 900,00	110 900,00
6156	Maintenance	691 087,00	0,00		742 094,00	742 094,00	0,00	742 094,00	742 094,00
6161	Multirisques	55 000,00	0,00		97 000,00	97 000,00	0,00	97 000,00	97 000,00
6168	Autres primes d'assurance	171 200,00	0,00		245 100,00	245 100,00	0,00	245 100,00	245 100,00
617	Etudes et recherches	3 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
6182	Documentation générale et technique	25 650,00	0,00		25 500,00	25 500,00	0,00	25 500,00	25 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	278 382,00	23 040,30		214 807,00	214 807,00	0,00	214 807,00	237 847,30
6185	Frais de colloques et de séminaires	12 069,00	0,00		19 793,00	19 793,00	0,00	19 793,00	19 793,00
62268	Autres honoraires, conseils	28 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	28 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	3 800,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6231	Annonces et insertions	8 200,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	29 800,00	0,00		28 400,00	28 400,00	0,00	28 400,00	28 400,00
6233	Foires et expositions	3 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6234	Réceptions	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6238	Divers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	1 400,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6247	Transports collectifs	8 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	234 818,00	0,00		279 287,00	279 287,00	0,00	279 287,00	279 287,00
6255	Frais de déménagement	12 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	0,00		16 050,00	16 050,00	0,00	16 050,00	16 050,00
6262	Frais de télécommunications	237 861,00	0,00		221 120,00	221 120,00	0,00	221 120,00	221 120,00
627	Services bancaires et assimilés	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 900,00	0,00		8 600,00	8 600,00	0,00	8 600,00	8 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	67 000,00	0,00		68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	58 419,00	0,00		59 200,00	59 200,00	0,00	59 200,00	59 200,00
6288	Autres services extérieurs	4 800,00	0,00		10 700,00	10 700,00	0,00	10 700,00	10 700,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	12 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	26 725 000,00	0,00		27 740 000,00	27 740 000,00		27 740 000,00	27 740 000,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6331	Versement mobilité	59 292,00	0,00		56 176,00	56 176,00		56 176,00	56 176,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	52 489,00	0,00		50 648,00	50 648,00		50 648,00	50 648,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	166 830,00	0,00		164 140,89	164 140,89		164 140,89	164 140,89
64111	Rémunération principale titulaires	9 114 390,00	0,00		9 122 205,10	9 122 205,10		9 122 205,10	9 122 205,10
64112	SFT, indemnité de résidence	148 202,00	0,00		140 891,28	140 891,28		140 891,28	140 891,28

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
64113	NBI	116 373,00	0,00		115 672,70	115 672,70		115 672,70	115 672,70
64118	Autres indemnités	6 100 266,00	0,00		6 541 022,10	6 541 022,10		6 541 022,10	6 541 022,10
64131	Rémunérations	365 216,00	0,00		378 035,78	378 035,78		378 035,78	378 035,78
6414	Personnel rémunéré à la vacation	4 397 552,00	0,00		4 572 340,29	4 572 340,29		4 572 340,29	4 572 340,29
6417	Rémunérations des apprentis	26 381,00	0,00		39 485,04	39 485,04		39 485,04	39 485,04
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 629 112,00	0,00		1 651 249,20	1 651 249,20		1 651 249,20	1 651 249,20
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 527 593,00	0,00		3 814 619,46	3 814 619,46		3 814 619,46	3 814 619,46
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 904,00	0,00		19 574,06	19 574,06		19 574,06	19 574,06
6455	Cotisations pour assurance du personnel	132 000,00	0,00		170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	132 400,00	0,00		161 342,00	161 342,00		161 342,00	161 342,00
646	Allocation de vétéran	285 000,00	0,00		287 380,00	287 380,00		287 380,00	287 380,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	47 000,00	0,00		47 000,00	47 000,00		47 000,00	47 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	110 000,00	0,00		113 218,10	113 218,10		113 218,10	113 218,10
6488	Autres	284 000,00	0,00		285 000,00	285 000,00		285 000,00	285 000,00
014	Atténuations de produits	75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
7498	Autres revers./dotations, participations	75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	268 434,00	0,00	0,00	226 150,00	226 150,00	0,00	226 150,00	226 150,00
65311	Indemnités de fonction	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 100,00	0,00		5 730,00	5 730,00	0,00	5 730,00	5 730,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	80 200,00	0,00		80 200,00	80 200,00	0,00	80 200,00	80 200,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	155 834,00	0,00		109 920,00	109 920,00	0,00	109 920,00	109 920,00
65888	Autres	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		32 407 644,00	23 040,30	0,00	33 291 150,00	33 291 150,00	0,00	33 291 150,00	33 314 190,30
66	Charges financières	579 764,85	0,00		550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	561 750,25	0,00		532 816,00	532 816,00		532 816,00	532 816,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-16 985,40	0,00		-18 248,54	-18 248,54		-18 248,54	-18 248,54
6616	Intérêts bancaires, opér. financement	35 000,00	0,00		35 432,54	35 432,54		35 432,54	35 432,54
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		594 764,85	0,00	0,00	660 000,00	660 000,00		660 000,00	660 000,00
Total des dépenses réelles		33 002 408,85	23 040,30	0,00	33 951 150,00	33 951 150,00	0,00	33 951 150,00	33 974 190,30
023	Virement à la section d'investissement	3 952 166,46			4 678 718,12	4 678 718,12		4 678 718,12	4 678 718,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 942 200,00			4 198 880,00	4 198 880,00		4 198 880,00	4 198 880,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	3 940 000,00			4 198 880,00	4 198 880,00		4 198 880,00	4 198 880,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	2 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 894 366,46			8 877 598,12	8 877 598,12		8 877 598,12	8 877 598,12

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	302 059,23
Montant des ICNE de l'exercice N-1	320 307,77
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-18 248,54

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SDIS81 - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

The logo for S2LO, featuring the letters 'S2LO' in a stylized blue font with a white swoosh underneath.

ID : 081-288100019-20250326-2025_016_CA-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		35 269 332,71	0,00	36 898 640,00	36 898 640,00	36 898 640,00
013	Atténuations de charges (3)	300 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	300 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	837 000,00	0,00	854 700,00	854 700,00	854 700,00
70323	Red. occupation dom. public	20 000,00	0,00	18 800,00	18 800,00	18 800,00
70685	Inter. soumi. factur.(art L1424-42 CGCT)	817 000,00	0,00	835 900,00	835 900,00	835 900,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	33 025 732,71	0,00	34 197 340,00	34 197 340,00	34 197 340,00
744	FCTVA	30 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7473	Participation départements	18 400 000,00	0,00	19 400 000,00	19 400 000,00	19 400 000,00
74748	Participation autres communes	1 024 398,99	0,00	1 028 217,71	1 028 217,71	1 028 217,71
74758	Participation autres groupements	13 571 333,72	0,00	13 744 122,29	13 744 122,29	13 744 122,29
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
752	Revenus des immeubles	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		34 169 332,71	0,00	35 478 640,00	35 478 640,00	35 478 640,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté II	Publié III = I + II
Total des recettes réelles		34 169 332,71	0,00	35 678 640,00	35 678 640,00	35 678 640,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 100 000,00		1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	1 090 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	10 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 100 000,00		1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00

Publié en assemblée

Total

ID : 081-288100019-20250326-2025_016 CA-DE

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

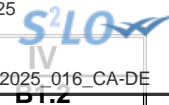
B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					29 126 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					29 126 000,00									
(GLOBALISE2018)	SOCIETE GENERALE	26/12/2018	07/01/2019	07/01/2020	2 900 000,00	F	FIXE	1,380	1,380		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-ALBA1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	40 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALBA2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	20/06/2008	20/06/2009	199 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALBA3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	20/11/2008	20/11/2009	416 450,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALBA4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	357 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALBI1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/03/2008	15/03/2009	770 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALBI2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	160 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALBI3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	1 130 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALBI4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	26/06/2008	26/06/2009	700 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALBI5)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	04/07/2008	04/07/2009	430 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALBI6)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	90 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-ALBI7)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	01/12/2009	15/08/2010	299 000,00	F	FIXE	4,050	4,052		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-CELL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	20/11/2008	20/11/2009	325 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-CORD1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	135 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-CORD2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	01/12/2009	15/07/2010	81 000,00	F	FIXE	4,050	4,052		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-CORD3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	01/12/2009	15/10/2010	300 000,00	F	FIXE	4,050	4,051		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-CORD4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	11/07/2011	15/02/2012	600 000,00	F	FIXE	3,730	3,730		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-EM1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	20/02/2008	20/02/2009	852 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-EM2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	11/07/2011	15/02/2012	450 000,00	F	FIXE	3,730	3,730		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-EM3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	24/11/2011	15/08/2012	500 000,00	F	FIXE	2,900	2,901		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-EM4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	16/01/2012	16/01/2013	1 000 000,00	F	FIXE	2,540	2,540		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-EM5)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	01/06/2012	01/06/2013	2 154 550,00	F	FIXE	2,160	2,160		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-GAIL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	130 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-GAIL2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	22/09/2008	22/09/2009	780 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2007001 (2007001-GAIL3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	25/05/2009	25/05/2010	500 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-GAIL4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	03/06/2009	03/06/2010	607 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-GAIL5)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	31/03/2010	15/01/2011	1 243 000,00	F	FIXE	3,690	3,690		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LABA1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	125 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LABA2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/07/2010	15/01/2011	250 000,00	F	FIXE	3,230	3,230		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LABA3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/07/2010	15/07/2011	250 000,00	F	FIXE	3,230	3,230		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LABR1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/07/2010	15/07/2011	175 000,00	F	FIXE	3,230	3,230		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LACA1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	10 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LACA2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	365 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LACA3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/07/2010	15/05/2011	1 190 000,00	F	FIXE	3,230	3,231		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LAV1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	34 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LISL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	40 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LISL2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	213 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LISL3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	20/06/2008	20/06/2009	320 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LISL4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	254 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-LISL5)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	01/12/2009	15/07/2010	101 000,00	F	FIXE	4,050	4,052		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-PUYL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	50 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-PUYL2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	331 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-PUYL3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/07/2010	15/07/2011	561 000,00	F	FIXE	3,230	3,230		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-REAL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/03/2008	15/03/2009	340 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-REAL2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	490 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	O	A-1
2007001 (2007001-REAL3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/07/2010	15/01/2011	652 000,00	F	FIXE	3,230	3,230		A	P	O	A-1
81-81623859CGP1 SDIS81 (81-816)	ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS	16/03/2022	30/05/2023	30/05/2024	1 000 000,00	F	FIXE	1,210	1,210		A	C	N	A-1
CARMAUX 1ERE TRANCHE (2017-CAR)	CREDIT MUTUEL	11/01/2017	31/01/2017	31/01/2018	300 000,00	F	FIXE	0,700	0,700		A	P	N	A-1
MAZAMET CONSTRUCTION 2019 (201)	LA BANQUE POSTALE	23/01/2020	05/02/2020	01/03/2021	3 310 000,00	F	FIXE	0,750	0,750		A	P	N	A-1
MON505302EUR (2015-GRAULHET)	LA BANQUE POSTALE	30/10/2015	16/11/2015	01/12/2016	1 616 000,00	F	FIXE	2,150	2,150		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					29 126 000,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le



ID : 081-288100019-20250326-2025_016_CA-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		19 238 760,36					1 208 661,17	532 815,37	0,00	302 059,23
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		19 238 760,36					1 208 661,17	532 815,37	0,00	302 059,23
(GLOBALISE2018)	N	0,00	A-1	1 998 740,11	9,02	F	FIXE	1,380	187 721,82	27 635,91	0,00	24 561,43
2007001 (2007001-ALBA1)	N	0,00	A-1	24 502,26	13,31	F	FIXE	4,050	1 334,93	992,34	0,00	655,51
2007001 (2007001-ALBA2)	N	0,00	A-1	121 898,69	13,47	F	FIXE	4,050	6 641,26	4 936,90	0,00	2 493,83
2007001 (2007001-ALBA3)	N	0,00	A-1	255 099,15	13,89	F	FIXE	4,050	13 898,25	10 331,52	0,00	1 124,06
2007001 (2007001-ALBA4)	N	0,00	A-1	218 682,83	13,95	F	FIXE	4,050	11 914,21	8 856,65	0,00	458,86
2007001 (2007001-ALBI1)	N	0,00	A-1	471 668,68	13,21	F	FIXE	4,050	25 697,32	19 102,58	0,00	14 449,47
2007001 (2007001-ALBI2)	N	0,00	A-1	98 009,06	13,31	F	FIXE	4,050	5 339,70	3 969,37	0,00	2 622,04
2007001 (2007001-ALBI3)	N	0,00	A-1	692 189,04	13,31	F	FIXE	4,050	37 711,66	28 033,66	0,00	18 518,12
2007001 (2007001-ALBI4)	N	0,00	A-1	428 789,66	13,49	F	FIXE	4,050	23 361,20	17 365,98	0,00	8 502,33
2007001 (2007001-ALBI5)	N	0,00	A-1	263 399,36	13,51	F	FIXE	4,050	14 350,45	10 667,67	0,00	5 001,79
2007001 (2007001-ALBI6)	N	0,00	A-1	55 130,13	13,95	F	FIXE	4,050	3 003,58	2 232,77	0,00	115,68
2007001 (2007001-ALBI7)	N	0,00	A-1	190 535,59	14,62	F	FIXE	4,050	9 480,26	7 716,69	0,00	2 792,47
2007001 (2007001-CELL1)	N	0,00	A-1	199 080,90	13,89	F	FIXE	4,050	10 846,27	8 062,78	0,00	877,22
2007001 (2007001-CORD1)	N	0,00	A-1	82 695,14	13,95	F	FIXE	4,050	4 505,38	3 349,15	0,00	173,52
2007001 (2007001-CORD2)	N	0,00	A-1	51 447,27	14,54	F	FIXE	4,050	2 559,81	2 083,61	0,00	922,16
2007001 (2007001-CORD3)	N	0,00	A-1	192 427,35	14,79	F	FIXE	4,050	9 574,39	7 793,31	0,00	1 582,55
2007001 (2007001-CORD4)	N	0,00	A-1	411 000,57	16,12	F	FIXE	3,730	17 749,74	15 330,32	0,00	12 859,84
2007001 (2007001-EM1)	N	0,00	A-1	521 898,30	13,14	F	FIXE	4,050	28 433,92	21 136,88	0,00	17 247,60
2007001 (2007001-EM2)	N	0,00	A-1	308 250,52	16,12	F	FIXE	3,730	13 312,30	11 497,74	0,00	9 644,89
2007001 (2007001-EM3)	N	0,00	A-1	331 631,03	16,62	F	FIXE	2,900	15 368,53	9 617,30	0,00	3 492,75
2007001 (2007001-EM4)	N	0,00	A-1	687 060,83	17,04	F	FIXE	2,540	30 581,47	17 451,35	0,00	15 989,32
2007001 (2007001-EM5)	N	0,00	A-1	1 453 634,29	17,42	F	FIXE	2,160	66 931,29	31 398,50	0,00	17 561,36

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
2007001 (2007001-GAIL1)	N	0,00	A-1	79 632,36	13,31	F	FIXE	4,050	4 338,51	3 225,11	0,00	2 130,40
2007001 (2007001-GAIL2)	N	0,00	A-1	477 794,17	13,73	F	FIXE	4,050	26 031,06	19 350,66	0,00	5 062,84
2007001 (2007001-GAIL3)	N	0,00	A-1	322 315,33	14,40	F	FIXE	4,050	16 037,08	13 053,77	0,00	7 510,53
2007001 (2007001-GAIL4)	N	0,00	A-1	391 290,83	14,42	F	FIXE	4,050	19 469,01	15 847,28	0,00	8 746,47
2007001 (2007001-GAIL5)	N	0,00	A-1	795 467,31	14,04	F	FIXE	3,690	40 650,31	29 352,74	0,00	26 784,43
2007001 (2007001-LABA1)	N	0,00	A-1	76 569,61	13,95	F	FIXE	4,050	4 171,64	3 101,07	0,00	160,66
2007001 (2007001-LABA2)	N	0,00	A-1	162 149,82	15,04	F	FIXE	3,230	7 899,49	5 237,44	0,00	4 791,19
2007001 (2007001-LABA3)	N	0,00	A-1	162 149,82	15,54	F	FIXE	3,230	7 899,49	5 237,44	0,00	2 320,52
2007001 (2007001-LABR1)	N	0,00	A-1	113 504,88	15,54	F	FIXE	3,230	5 529,64	3 666,21	0,00	1 624,36
2007001 (2007001-LACA1)	N	0,00	A-1	6 125,56	13,31	F	FIXE	4,050	333,73	248,09	0,00	163,88
2007001 (2007001-LACA2)	N	0,00	A-1	223 583,10	13,95	F	FIXE	4,050	12 181,20	9 055,12	0,00	469,14
2007001 (2007001-LACA3)	N	0,00	A-1	771 833,21	15,37	F	FIXE	3,230	37 601,57	24 930,21	0,00	15 009,10
2007001 (2007001-LAV1)	N	0,00	A-1	20 826,85	13,95	F	FIXE	4,050	1 134,69	843,49	0,00	43,70
2007001 (2007001-LISL1)	N	0,00	A-1	24 502,26	13,31	F	FIXE	4,050	1 334,93	992,34	0,00	655,51
2007001 (2007001-LISL2)	N	0,00	A-1	130 474,56	13,31	F	FIXE	4,050	7 108,48	5 284,22	0,00	3 490,59
2007001 (2007001-LISL3)	N	0,00	A-1	196 018,17	13,47	F	FIXE	4,050	10 679,40	7 938,74	0,00	4 010,17
2007001 (2007001-LISL4)	N	0,00	A-1	155 589,38	13,95	F	FIXE	4,050	8 476,78	6 301,37	0,00	326,47
2007001 (2007001-LISL5)	N	0,00	A-1	64 150,39	14,54	F	FIXE	4,050	3 191,85	2 598,09	0,00	1 149,86
2007001 (2007001-PUYL1)	N	0,00	A-1	30 627,83	13,31	F	FIXE	4,050	1 668,66	1 240,43	0,00	819,39
2007001 (2007001-PUYL2)	N	0,00	A-1	202 756,27	13,95	F	FIXE	4,050	11 046,51	8 211,63	0,00	425,44
2007001 (2007001-PUYL3)	N	0,00	A-1	363 864,19	15,54	F	FIXE	3,230	17 726,46	11 752,81	0,00	5 207,24
2007001 (2007001-REAL1)	N	0,00	A-1	208 269,14	13,21	F	FIXE	4,050	11 346,88	8 434,90	0,00	6 380,28
2007001 (2007001-REAL2)	N	0,00	A-1	300 152,76	13,31	F	FIXE	4,050	16 352,84	12 156,19	0,00	8 029,98
2007001 (2007001-REAL3)	N	0,00	A-1	422 886,74	15,04	F	FIXE	3,230	20 601,87	13 659,24	0,00	12 495,41
81-81623859CGP1 SDIS81 (81-816	N	0,00	A-1	950 000,00	18,41	F	FIXE	1,210	50 000,00	11 495,00	0,00	6 444,49
CARMAUX 1ERE TRANCHE (2017-CAR	N	0,00	A-1	92 207,39	2,08	F	FIXE	0,700	30 521,63	645,45	0,00	396,31
MAZAMET CONSTRUCTION 2019 (201	N	0,00	A-1	2 463 283,96	10,17	F	FIXE	0,750	215 662,82	18 474,63	0,00	14 132,30
MON505302EUR (2015-GRAULHET)	N	0,00	A-1	972 963,71	10,92	F	FIXE	2,150	79 346,90	20 918,72	0,00	1 631,77
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Annuité Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 238 760,36					1 208 661,17	532 815,37	0,00	302 059,23

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le



ID : 081-288100019-20250326-2025_016_CA-DE

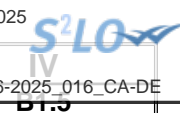
IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	50	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 238 760,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME


B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

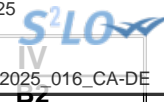
Envoyé en préfecture le 01/04/2025	
Reçu en préfecture le 01/04/2025	
Publié le	
ID : 081-288100019-20250326-2025_016_CA-DE	IV B1.7

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		2022-12-15
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTION ETAT	20	15/12/2022
L	SUBVENTION D EQUIPEMENT DEPARTEMENTS	20	15/12/2022
L	FRAIS ETUDES	5	15/12/2022
L	FRAIS D INSERTION	5	15/12/2022
L	LOGICIELS	5	15/12/2022
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	40	15/12/2022
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	40	15/12/2022
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	40	15/12/2022
L	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	40	15/12/2022
L	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	15	15/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	40	15/12/2022
L	PYLONES ET RELAIS	30	15/12/2022
L	INSTALLATIONS GENERALES PUBLIQUES	40	15/12/2022
L	INSTALLATIONS GENERALES PRIVEES	40	15/12/2022
L	PYLONES ET RELAIS	30	15/12/2022
L	RESEAUX DE TRANSMISSION	15	15/12/2022
L	RESEAUX D'ALERTE	15	15/12/2022
L	RESEAUX DE TRANSMISSION	15	15/12/2022
L	RESEAUX D'ALERTE	15	15/12/2022
L	AUTRES RESEAUX	15	15/12/2022
L	VEHICULE INCENDIE ET SECOURS 5 ANS	5	15/12/2022
L	VEHICULE INCENDIE ET SECOURS 20 ANS	20	15/12/2022
L	VEHICULE INCENDIE ET SECOURS 10 ANS	10	15/12/2022
L	BATEAUX (10 ANS)	10	15/12/2022
L	VEHICULE INCENDIE ET SECOURS 15 ANS	15	15/12/2022
L	MATERIEL ROULANT (15 ANS)	15	15/12/2022
L	COMBINAISON ANTI GUEPES (3 ANS)	3	15/12/2022
L	COMBINAISON CHIMIQUE (5 ANS)	5	15/12/2022
L	TENUE INONDATIONS (5 ANS)	5	15/12/2022
L	TUYAUX EN 22 ET 45 (7 ANS)	7	15/12/2022
L	MATERIEL DE SAUVETAGE (7 ANS)	7	15/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	EPI (10 ANS)	10	15/12/2022
L	MATERIEL D'EXTINCTION (10 ANS)	10	15/12/2022
L	MATERIEL D'EXPLORATION (10 ANS)	10	15/12/2022
L	MATERIEL D'ECLAIRAGE (10 ANS)	10	15/12/2022
L	MATERIEL DE PROTECTION (10 ANS)	10	15/12/2022
L	MATERIEL DE DETECTION GAZ ET PROTEC CHIMIQUE (10 A	10	15/12/2022
L	MATERIEL MEDICAL (10 ANS)	10	15/12/2022
L	EQUIPEMENT DE PLONGEE (10 ANS)	10	15/12/2022
L	EQUIPEMENT RECONNAISSANCE ET INTERVENTION (10 ANS)	10	15/12/2022
L	MATERIEL CYNOPHILE (10 ANS)	10	15/12/2022
L	MATERIEL FORCEMENT DEBLAI (15 ANS)	15	15/12/2022
L	MATERIEL RISQUES CHIMIQUES (15 ANS)	15	15/12/2022
L	MATERIEL INONDATIONS (15 ANS)	15	15/12/2022
L	MATERIEL AIR ET MOUSSE (15 ANS)	15	15/12/2022
L	MATERIEL DE DESINCARCERATION (15 ANS)	15	15/12/2022
L	COMPRESSEURS D'AIR (15 ANS)	15	15/12/2022
L	AUTRES MATERIELS DE SECOURS : LIT PICOT	5	15/12/2022
L	DRONES	5	15/12/2022
L	HABILLEMENT 5 ANS	5	15/12/2022
L	HABILLEMENT 10 ANS	10	15/12/2022
L	HABILLEMENT 15 ANS	15	15/12/2022
L	MATERIEL MEDICAL (10 ANS)	10	15/12/2022
L	BIP	5	15/12/2022
L	GENERATEUR A FUMEE	7	15/12/2022
L	MATERIEL ET OUILLAGE TECHNIQUE	15	15/12/2022
L	MATERIEL DE TRANSMISSION (10 ANS)	10	15/12/2022
L	MATERIEL ALERTE CARTOGRAPHIE (10 ANS)	10	15/12/2022
L	MATERIEL MEDICAL APTITUDE FORMATION (10 ANS)	10	15/12/2022
L	MATERIEL FORMATION (10 ANS)	10	15/12/2022
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	40	15/12/2022
L	AUTRES AMENAGEMENTS DE TERRAINS	40	15/12/2022
L	MAD CENTRES D INCENDIE ET DE SECOURS	40	15/12/2022
L	MAD INSTAL GEN., AGENCEMENT, AMENAGEMENTS CONST.	40	15/12/2022
L	VEHICULE TRANSPORT 5 ANS	5	15/12/2022
L	VEHICULE TRANSPORT 10 ANS	10	15/12/2022
L	VEHICULE TRANSPORT 15 ANS	15	15/12/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	15/12/2022
L	MATERIEL BUREAUTIQUE	5	15/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	MOBILIER	10	15/12/2022
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	15/12/2022
L	APPAREILS ELECTROMENAGERS (5 ANS)	5	15/12/2022
L	EQUIPEMENTS DIVERS (5 ANS)	5	15/12/2022

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		2 265 753,83	2 265 753,83	0,00	2 265 753,83
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		1 510 000,00	1 510 000,00	0,00	1 510 000,00
Gros entretien batimentaire	0,00	28/03/2018	1 510 000,00	1 510 000,00	0,00	1 510 000,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		755 753,83	755 753,83	0,00	755 753,83
Risques statutaires	0,00	01/01/2010	270 000,00	270 000,00	0,00	270 000,00
Risque des systèmes d'alertes	0,00	16/09/2024	480 000,00	480 000,00	0,00	480 000,00
Créances douteuses	0,00	16/09/2024	5 753,83	5 753,83	0,00	5 753,83
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		2 265 753,83	2 265 753,83	0,00	2 265 753,83
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises	Montant des annulations
					D	E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		2 265 753,83	2 265 753,83	0,00	2 265 753,83

Publié le

de l'exercice

ID : 081-288100019-20250326-2025_016_CA-DE

SLOW

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



IV

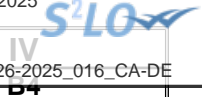
B3.2

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

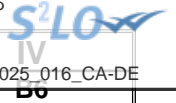
(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

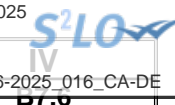
(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

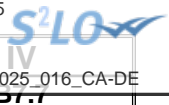
(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

57.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					80 200,00
6574	1	SUBVENTION ORDINAIRE	AMICALE DU SDIS	Association	11 000,00
6574	2	SUBVENTION ORDINAIRE	UNION DEPARTEMENTALE SP DU TARN	Association	57 000,00
6574	3	SUBVENTION ORDINAIRE	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE JSP T	Association	1 000,00
6574	5	SUBVENTION ORDINAIRE	OEUVRE PUPILLE ORPHELINS DE SPF	Association	2 200,00
6575	4	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE NON AFFECTEE	Association	9 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		36,00	0,00	36,00	33,60	2,00	35,60
Adjoint adm Principal 1ère classe	C	14,00	0,00	14,00	13,40	0,00	13,40
Adjoint adm Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	6,00	0,00	6,00	6,00	1,00	7,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Attaché Principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Rédacteur principal 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	3,60	0,00	3,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		34,00	0,00	34,00	28,60	1,00	29,60
Adjoint technique	C	10,00	0,00	10,00	7,00	1,00	8,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Agent de Maîtrise Principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Technicien Principal 1ère classe	B	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Technicien Principal 2nde classe	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL				
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		273,00	0,00	273,00	267,40	7,00	274,40	
Adjudant	C	89,00	0,00	89,00	87,80	0,00	87,80	
Capitaine	A	5,00	0,00	5,00	5,80	0,00	5,80	
Caporal	C	28,00	0,00	28,00	26,00	7,00	33,00	
Caporal chef	C	20,00	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00	
Colonel	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	
Commandant	A	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00	
Lieutenant 1ère classe	B	21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00	
Lieutenant 2ème classe	B	25,00	0,00	25,00	25,00	0,00	25,00	
Lieutenant hors classe	B	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00	
Lieutenant-Colonel	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
Médecin 1ère classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Médecin classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Médecin hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Pharmacien classe excep.	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Pharmacien classe normale	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Pharmacien hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80	
Sapeur 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Sergent	C	59,00	0,00	59,00	59,00	0,00	59,00	
cadre de santé 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
cadre supérieur de santé	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		343,00	0,00	343,00	329,60	10,00	339,60	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-23-2°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

SDIS81 - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le



ID : 081-288100019-20250326-2025_016_CA-DE

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ETAT-MAJOR (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.


Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025	
Reçu en préfecture le 01/04/2025	
Publié le	IV 
ID : 081-288100019-20250326-2025_016_CA-DE	
BTT.3	

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-221 924,09	-221 924,09
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-246 614,30	-246 614,30
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-468 538,39	-468 538,39

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	468 538,39	468 538,39
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-468 538,39	-468 538,39
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 330 000,00	1 330 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	9 701 598,12	9 701 598,12
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	8 371 598,12	8 371 598,12

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 330 000,00	I 1 330 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 210 000,00	1 210 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 210 000,00	1 210 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		120 000,00	120 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	120 000,00	120 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 701 598,12	III 9 701 598,12
Ressources propres externes de l'année (a)		824 000,00	824 000,00
10222	FCTVA	824 000,00	824 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		8 877 598,12	8 877 598,12
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	1 300,00	1 300,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	1 800,00	1 800,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	64 000,00	64 000,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	3 500,00	3 500,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	266 750,00	266 750,00
281315	<i>Centres d'incendie et de secours</i>	778 700,00	778 700,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	15 500,00	15 500,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	3 700,00	3 700,00
281535	<i>Réseaux de transmission</i>	144 000,00	144 000,00
281536	<i>Réseaux d'alerte</i>	69 500,00	69 500,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	32 000,00	32 000,00
281561	<i>Matériel roulant</i>	1 181 100,00	1 181 100,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	928 290,00	928 290,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	64 000,00	64 000,00
2817315	<i>Centres d'incendie et de secours</i>	800,00	800,00
281735	<i>Installations générales (m. à dispo)</i>	122 500,00	122 500,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	234 740,00	234 740,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	183 500,00	183 500,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	45 700,00	45 700,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	57 500,00	57 500,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4818	<i>Charges à étaler</i>	0,00	0,00
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		



Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 678 718,12	4 678 718,12

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

S²LO

IV

DT

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2025

Présenté par Le Président (1),

A Albi, le 26/03/2025

Délibéré par l'assemblée le conseil d'administration(2), réunie en session ordinaire

A Albi, le 26/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le conseil d'administration (2),(3).

ALIBERT Jean-Luc / ROUANET-ASTRUC Géraldine	
BELOU Florence / LHERM Maryline	
BENOIT Michel / VANDENDRIESSCHE Laurent	
BIAU Lucien	
BIBAL-DIOGO Sylvie / TURLAN Gilles	
BOUAT Jean-Michel / GRANIER Philippe	
CALMELS Pierre / CLAMOUR Jean-François	
CANTALOUBE Jean-Luc / BALARDY Jean-Charles	
FRANQUES Michel / VIDAL Daniel	
GERAUD Eva / ESPINOSA Isabelle	
GLADE Alain / BONNET Claudie	
MILESI Marie	
MIRAMOND Bernard / BONNET Michel	
OULD AMER Nadia / CORBIERE-FAUVEL Monique	
PORTES Gérard / AUBERT Brigitte	
SERIEYS Serge / MASSOUTIE-GIRARDET Régine	
TESTAS Christophe / SALVADOR Paul	
VINCENT Michèle / BONO François	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.